

# sommaire

### 03 > ÉDITO

#### 04 > LE DOSSIER DU MOIS

C'est la rentrée! Découverte du service Enfance-Jeunesse

#### **08 > RETOUR EN IMAGES**

### 10 > VIE NOCÉENNE

10 Retour sur l'été nocéen

12\_Le tournesol

13\_L'accompagnement scolaire à la MCJ

14\_Fête de la Rentrée, demandez le programme!

16\_Le Conseil des jeunes

17\_Adhérez aux associations

18\_Les élections sénatoriales

19\_La ferme Terrisse

20\_Ville donneur

21\_Des élus de terrain impliqués

#### **22 > SPORT**

22\_Passage de relais pour le NPS / Résultats en karaté

#### 23 > CULTURE

23 La Semaine Bleue

24\_Agenda culturel

25\_Le concours de nouvelles / Livre du mois

#### 26 > COMMERCES

26\_Vrac'ment vôtre / La Mandarine / Au plaisir de voir / Audioprothésiste

27\_Yacalouer

#### 28 > TRAVAUX

28\_L'assainissement sur le domaine privé

29 > COURRIERS DES NOCÉENS

30 > JEUX & ÉTAT CIVIL

31 > TRIBUNES POLITIQUES

### SUIVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ NOCÉENNE



www.mairie-neuillyplaisance.com



(f) Neuilly-Plaisance Ville



(©) ville\_neuillyplaisance



(🐚) Mairie de Neuilly-Plaisance



3■ Abonnez-vous à la newsletter de la Ville en scannant ce QR code



Vous ne recevez pas Les Échos dans votre boîte aux lettres ? Vous souhaitez nous poser une question ? Contactez-nous par mail: cabinetdumaire@mairie-neuillyplaisance.com

Les Échos, le mensuel des Nocéens · Hôtel de Ville, 6 rue du Général de Gaulle 93360 Neuilly-Plaisance, 01 43 00 96 16 · Directeur de la publication Christian Demuynck · Collaboration N. Abajo, P. Aubry, F. Auray, J. Beaudenuit, A. Beautier, R. Bourlat, A. Delacroix, A. Derom, A. Godet, B. Ledain-Pichot, N. Vieux de Morzadec · Crédits Mairie de Neuilly-Plaisance, 123rf, Unsplash, Freepik, ©DR Maquette Direction de la communication Impression · Perigraphic, imprimé sur papier PEFC à 10 700 exemplaires.



# édito



# Des tournesols et un parfum de vacances

« Si l'on passait l'année entière en vacances ; s'amuser serait aussi épuisant que travailler. », écrivait très joliment William Shakespeare dans sa pièce Henri IV.

J'espère que les vacances vous ont permis de vous ressourcer et de profiter des vôtres.

Durant tout l'été, les services municipaux ont préparé la rentrée. Vous le savez, les agents communaux ont tous à cœur de s'investir totalement au service des Nocéens. À ce titre, je souhaite remercier ceux qui ont été tout particulièrement sollicités durant la période estivale et en premier lieu, les agents des services techniques qui, bien qu'ayant des horaires aménagés, ont travaillé à l'extérieur, sous une chaleur parfois accablante. Je remercie également les agents d'entretien qui dans le cadre du grand ménage annuel se sont dépensés sans compter pour nettoyer, décaper, frotter les classes afin que les écoles soient impeccables pour la rentrée.

Je souhaite par ailleurs féliciter l'implication de l'équipe des Affaires Générales qui, grâce aux 5 dispositifs supplémentaires de recueil d'empreintes que j'ai pu obtenir de l'Etat, ont accueilli la forte demande de renouvellement de pièces d'identité. Je n'oublie pas

également le CCAS qui a appelé chaque jour les seniors durant la canicule et la Bibliothèque municipale avec sa sélection des livres de l'été. Enfin, je terminerai avec le service Enfance-Jeunesse qui, grâce aux dynamiques animateurs des centres de loisirs et de la MCJ, a pu offrir un bel été aux jeunes Nocéens ponctué d'activités éducatives, de sorties, de séjours et colonies.

Concernant la rentrée, cette année encore, les fermetures de classe sont supérieures aux ouvertures. Les récentes constructions ne donnent pas lieu à une augmentation importante de la population scolaire à ce jour. Je rappelle qu'à titre de précaution si la population venait à augmenter dans les années à venir, des terrains ont été acquis par la Ville autour des écoles Foch et Victor Hugo en vue d'agrandir les

établissements existants.
L'été a également apporté de
bonnes nouvelles car suite à ma
rencontre, l'an passé, avec Olivier
Klein, ministre de la ville jusqu'en
juillet, le quartier des Renouillères
va être reconnu Quartier
Prioritaire de la Ville (QPV). Cela
va permettre à ce lieu de vie de
bénéficier de dispositifs d'aides et
de subventions de la part de l'État
améliorant encore la qualité de vie
de ses habitants.

À noter, toujours concernant les Renouillères, que la Ville, alertée par M. Bourzik, Mme Dias et M. Touré, a obtenu du bailleur Batigère qu'il reporte de deux mois la hausse des charges qu'il souhaitait imposer, à la hussarde, dès le mois de juillet à ses locataires. Ce délai a permis au bailleur de notifier à chaque foyer la hausse qui lui sera appliquée et d'en justifier le montant. Dans le même temps, la Ville a mis en place un accompagnement auprès des locataires afin de leur permettre d'obtenir des aides pour faire face à cette augmentation.

Pour terminer, je vous donne rendez-vous le 9 septembre à la Fête de la Rentrée. Il flottera encore un parfum de vacances sur la prairie du parc car, outre le forum des associations, vous pourrez assister au pressage des graines de tournesol et acheter l'huile produite. Bien entendu, vous retrouverez le traditionnel bœuf à la broche et son aligot et la journée se terminera par un grand bal populaire. N'oubliez pas également la brocante le 24 septembre. Le même jour, j'aurai le plaisir de recevoir les Nocéens souhaitant me rencontrer dans le cadre d'un Apéro du maire.

Bonne rentrée à toutes et à tous!

Votre Maire, Christian Demuynck



# C'est la rentrée!

Ce lundi 4 septembre, 2034 élèves ont rejoint les bancs des 12 écoles nocéennes. Qui dit rentrée des classes, dit grand chambardement pour toute la famille. La Ville vous présente l'été des jeunes Nocéens et vous dit l'essentiel sur la rentrée scolaire 2023-2024, ainsi que les projets dédiés aux jeunes élèves à Neuilly-Plaisance.

Ces projets sont le fruit d'un travail collaboratif des équipes du service Enfance-Jeunesse et Éducation, sous l'impulsion de **Mme Boileau**, adjointe au Maire, **Mme Fagiani** ainsi que **Mme Grimaud**, conseillères municipales.

Les 2034 élèves sont répartis en 85 classes : 32 de maternelles regroupant 810 élèves (contre 764 en 2022) et 53 d'élémentaires comptant 1224 élèves (contre 1279 en 2022). Pour cette rentrée, la Ville compte une fermeture de classe à l'école du Centre et une autre à l'école Edouard Herriot mais aussi une ouverture à l'école maternelle Victor Hugo.

### Des moyens humains et des travaux, réalisés ou en cours, conséquents.

Plus de 140 agents municipaux veillent au bien-être, à l'épanouissement et à la sécurité des enfants au travers de différentes missions : entretien des écoles, restauration scolaire et encadrement lors de la pause méridienne.

**Pour les écoles maternelles**: 11 agents d'office (restauration scolaire), 25 ATSEM (accompagnement des enseignants sur le temps scolaire, encadrement de la pause méridienne et entretien des locaux), 52 encadrants de la pause méridienne (dont 25 ATSEM et 13 animateurs) officient au quotidien.

Pour les écoles élémentaires : 9 agents d'office (restauration scolaire), 14 agents d'office et d'entretien, 62 encadrants de la pause méridienne (dont 40 animateurs). Un agent technique est également affecté aux travaux courants des écoles.

Comme chaque année, la Municipalité s'efforce de réaliser les travaux et réparations nécessaires au bon fonctionnement

des structures et de fournir le matériel informatique requis. Ses réalisations sont rendues possibles grâce à l'implication des élus, **M. Butin** et **M. Berthier**, ainsi que leurs équipes.

#### MONTANT GLOBAL DES DÉPENSES PAR ÉCOLE DEPUIS LE 1<sup>ER</sup> JANVIER 2023 ET PRINCIPAUX TRAVAUX <u>RÉALISÉS ET À VENIR</u>

#### **GROUPE SCOLAIRE BEL AIR**

**École maternelle** : 104 125,04€ (dont 99 095,86€ en

investissement)

École élémentaire : 90 454.522 € (dont 76 621,30 € en

investissement)

> Réfection de la toiture (97 782€) et du toit de l'office de la restauration scolaire (40 028€)

### **ÉCOLE MATERNELLE PAUL DOUMER**

110 191.19 € (dont 94 402,20 € en investissement)

> Changement des fenêtres (13 817,06 €) et réhabilitation des sanitaires des petits (78 097 €)

#### **ÉCOLE MATERNELLE FOCH**

125 325,82€ (dont 104 110,71€ en investissement)

> Rénovation partielle de la toiture (24 540€), travaux d'électricité (41 300€), changement d'éclairage pour des LED dans 2 classes-couloir-préau (17 331,48€), changement du jour de l'office (6 946€)

#### **ÉCOLE MATERNELLE LÉON FRAPIÉ**

33 616,03 € (dont 10 561,84 € en investissement)

> Reprise partielle de la toiture et réfection des auvents (17 816 €), création d'un lavabo dans une classe (3 559,03 €)

#### **GROUPE SCOLAIRE VICTOR HUGO**

**École maternelle** : 92 022,20 € (dont 86 199,25 € en

investissement)

**École élémentaire** : 78 533,30 € (dont 57 159.95 € en

investissement)

> Rénovation & agrandissement des sanitaires (58 089€), changement de l'éclairage avec passage en LED (8 790€), changement des jeux dans la cour annexe (17 936,40€),

> Changement des fenêtres (34 588 €), changement lanterneaux réfectoires (9 828 €)

#### **ÉCOLE MATERNELLE PAUL LETOMBE**

27 201,49 € (dont 13 144,88 € en investissement)

> Réfection du sol du préau (12 120€).

#### **ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DES CAHOUETTES**

154 093,08 € (dont 136 473,38 € en investissement)

> Remise en peinture couloirs et escaliers (119 922€), changement four office (8 929,42€)

#### **ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DU CENTRE**

126 551,65 € (dont 88 567,61 € en investissement)

> Création d'un bloc sanitaire supplémentaire (59 867€), pose de stores réfectoire (4 276.80€)

#### ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JOFFRE

40 828,95 € (dont 24 523,16 € en investissement)

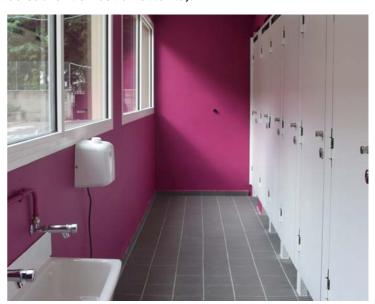
> Nouvelle armoire électrique de la chaufferie (10 982€), isolation thermique bloc sanitaires (9 570€).

#### ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ÉDOUARD HERRIOT

56 299,25 € (dont 49 209,98 € en investissement).

> Changement de 2 portes d'accès école (7 430,86€), création d'un éclairage extérieur (5 151,24€), changement du self (23 307€)

À partir d'octobre 2023 : projet d'une « Cour Oasis» (ilôt de fraîcheur dans la cour de l'école), 110 028,90 € (dont 51 432 € de subvention. La réponse d'un 2ème dossier de subvention est en attente).



Création d'un bloc de sanitaires supplémentaire à l'école du Centre

### Le Service municipal de l'Enfance-Jeunesse

Cet été, vos enfants ont été accueillis par la Ville au sein des accueils de loisirs regroupés sur 4 sites en juillet et sur 2 sites en août, pour leur permettre de se divertir, d'apprendre à vivre en collectivité et de découvrir de multiples activités ludiques, culturelles et sportives.

L'objectif des équipes du service Enfance-Jeunesse est l'épanouissement de l'enfant par le jeu, la culture, le sport, le numérique... Les équipes d'animation ont proposé pour chaque accueil des programmes d'activités et des sorties à la carte, avec des thématiques : sport et culture, camping, cirque, aventures. Encadrés par des animateurs, les enfants profitent notamment des structures municipales : bibliothèque, Micro-Folie, cinéma la Fauvette, parc, stade, piscine... Les sorties ont été nombreuses : parc France Miniature, parc Winnoland, base de loisirs de l'Île-de-France, centres équestres, balades en vélo, parc Floral de Paris, Cité des Sciences...

La Ville a également organisé des séjours et colonies pour les enfants âgés de 6 à 17 ans dans toute la France : dans l'Est, sur la côte Atlantique, dans les Alpes, les Vosges et en Charente Maritime.



Initiation au canoë à Champs-sur-Marne



Moment baignade pour l'accueil de loisirs Foch



Visite à France Miniature pour l'accueil de loisirs Léon Frapié



Visite à la Cité des Sciences par les enfants de l'accueil de loisirs des Renouillères

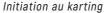


**Mme Boileau** et M. Golfier, responsable du service Enfance-Jeunesse rendent visite aux enfants de la MCJ à Bar-sur-Seine

### La MCJ a, elle aussi, concocté un programme d'été

Sous l'impulsion de **Mme Bréchu**, conseillère municipale, un accueil libre et gratuit à la MCJ pour les jeunes de 11 à 17 ans mais aussi des activités et sorties, sur adhésion, étaient proposées durant tout l'été. Un passeport pour accéder à des bases de loisirs, du karting, de l'équitation, du VTT, laser game, parc la Mer de sable, Sherwood Parc. Chaque jour, ce sont près de 60 jeunes, filles et garçons, qui ont fréquenté la MCJ.







Activité « Accrobranches » lors du séjour au Chalet d'Artimont (La Bresse)

### Une réorganisation audacieuse du service Enfance-Jeunesse pour aborder la rentrée sereinement

L'année scolaire 2022-2023 a été marquée par des initiatives novatrices au sein du service Enfance-Jeunesse.

Pour garantir une continuité et une qualité d'accueil optimales pendant les pauses méridiennes, les directeurs et animateurs d'accueils de loisirs ont travaillé en étroite collaboration pour offrir aux enfants une variété d'activités et d'animations adaptées à leurs préférences, encadrés par des professionnels qualifiés et diplômés.

Tout d'abord, les conditions d'emploi des animateurs ont été améliorées. Ces derniers bénéficient désormais de contrats à temps complet, permettant ainsi de réduire les incertitudes liées à leur emploi, améliorer leurs conditions de travail, tout en favorisant une meilleure stabilité financière.

Alors que le secteur de l'animation a souvent été confronté à des défis liés à la pénurie de personnel et à un taux élevé de rotation des employés, cette année a fait exception. La fidélisation des animateurs et la diminution du taux de rotation ont permis de maintenir une continuité dans l'encadrement des enfants, ce qui a automatiquement renforcé la qualité de l'accueil.

En septembre, une nouvelle étape dans cette réorganisation est prévue pour les directeurs des accueils de loisirs et les animateurs avec l'annualisation du temps de travail qui permettra d'adapter leur rythme de travail en fonction de la présence des enfants. Cette stratégie garantit une planification plus efficace et une meilleure allocation des ressources humaines, tout en favorisant un environnement de travail équilibré et propice à l'épanouissement de chacun. De quoi aborder la rentrée scolaire 2023-2024 sereinement.





### 15.06.23 • GÉOMÉMOIRE

La Ville a inauguré l'application *Géomémoire* proposée par l'association du Souvenir Français, en présence de **Christian Demuynck**, de **Mme Defert** et **M. Gibert**, Délégués Généraux du Souvenir Français et de **M. Pereira**, porte-drapeau du Souvenir Français. L'application a pour mission d'entretenir la mémoire des soldats ayant combattu pour notre liberté, dont les fiches biographiques ont été rédigées par les élèves de la classe Défense du collège Jean Moulin, encadrés par leur professeure **Mme De Schaetzen**.



### 18.06.23 • APÉRO DU MAIRE

Le rendez-vous privilégié que donne **M. le Maire** lors de l'apéro du Maire a permis à 40 Nocéens de faire part de leurs préoccupations quotidiennes.



18.06.23 - COMMÉMORATION

M. le Maire et l'équipe municipale ont célébré le 83<sup>ème</sup> anniversaire de l'Appel du 18 juin 1940, en présence des associations FNACA, UNC et le Souvenir Français.



20.06.23 · ÉCOLE DES CAHOUETTES

Après plusieurs mois de travaux de rénovation énergétique, l'école des Cahouettes a été inaugurée par **Christian Demuynck**, **M. Pinon-David**, Inspecteur de l'Éducation Nationale et **Mme Hoarau**, Directrice de l'établissement en présence de l'équipe municipale, de l'équipe éducative et de parents d'élèves.

#### 24.06.23 · ENTRETIEN DU PARC

30 Nocéens ont participé à une opération d'entretien du parc des coteaux d'Avron, accompagnés d'agents municipaux, en complément du travail quotidien du service des espaces verts. En récompense, la visite du Biotope des Alisiers et des vignes nocéennes ont ravi les participants.



#### 03.07.23 · MOBILISATION POUR UN RETOUR AU CALME

M. le Maire et l'équipe municipale ont répondu à l'appel du Président de l'Association des Maires de France pour se mobiliser en faveur d'un retour au calme. Ainsi, près de 200 Nocéens ont salué l'action des agents municipaux, des élus, des policiers et des pompiers.



### 08.07.23 - JOURNÉE ÉGYPTE

Les journées thématiques à la Micro-Folie sont définitivement adoptées par les Nocéens. Atelier pour enfants et conférence animée par Maëlle Besson dédiés à l'Égypte ont rencontré un franc succès.



#### 18.07.2023 • RENCONTRE AVEC M. WITKOWSKI

M. le Maire et Jacques Witkowski, préfet de Seine-Saint-Denis, ont abordé le prochain classement des Renouillères en quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV).



#### 18.07.2023 · RENCONTRE AVEC JEAN CASTEX

Christian Demuynck et Jean Castex, Président – Directeur général de la RATP, ont abordé concrètement les différents projets afférents à la gare RER comme la couverture intégrale des quais, l'arrêt systématique du RER à Neuilly-Plaisance ou encore la reconstruction de l'accès secondaire et sa valorisation commerciale.



#### 04.08.2023 · ANNIVERSAIRE DES SENIORS

Dans une ambiance musicale, les seniors natifs de juillet et août ont dignement soufflé leur nouvelle bougie à l'Escapade-Espace amitié en présence de **Mme Lamaurt**, 1ère adjointe au Maire.

# un été nocéen culturel et bucolique

LES NOCÉENS ONT PU PROFITER D'UNE RICHE PROGRAMMATION CET ÉTÉ. TOUR D'HORIZON DES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS PROPOSÉES.

### Navettes & croisières

Le temps d'une heure à des prix accessibles, les Nocéens ont pris d'assaut les navettes pour apprécier la beauté et la fraîcheur des bords de Marne du 17 juin au 3 septembre. En juillet & août, près de 1000 personnes ont profité des navettes.

Cet été, le collectif Cap sur la Marne a organisé 77 croisières, dont une douzaine au départ de Neuilly-Plaisance, pour embarquer plus de 2 500 passagers franciliens. L'occasion idéale pour découvrir la nature sur les bords de Marne, leur patrimoine, titiller ses papilles ou émerveiller les enfants.



La navette fluviale, un week-end d'été

Croisière Jazz • 9 juillet 2023

LE 21 OCTOBRE, 4 CROISIÈRES SONT PROPOSÉES AU DÉPART DE NEUILLY-PLAISANCE.

12 H

Croisière dégustation Saveurs locales & durables

14H

Croisière naturaliste et paysagère

15H30

Croisière architecture et nature

17H3N

Micro expérience, bateau + vélo



TOUTES LES INFOS CONCERNANT LES CROISIÈRES SUR LE SITE DE LA VILLE OU VIA CE QR CODE



### La Terrasse des bords de Marne

Des produits frais et de la convivialité, c'est la promesse tenue par la Terrasse des bords de Marne, édition 2023. Les concerts de la Terrasse ont régulièrement animé la place Montgomery tout au long de l'été. La Terrasse vous attend jusqu'au 1er octobre du mercredi au dimanche.



Le parc d'attractions littéraires





Séance de cinéma en plein air avec la projection du film L'école du bout du monde





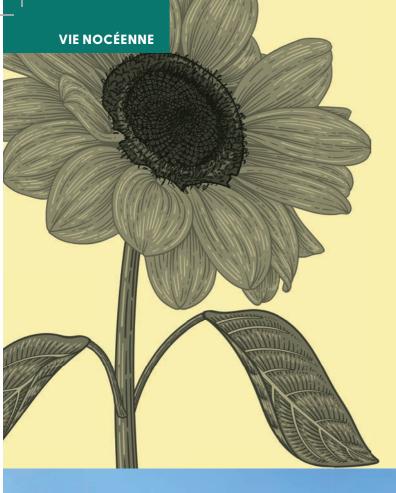
### Journée culturelle du 21 juillet

500 Nocéens étaient au rendez-vous de l'été culturel du plateau d'Avron. Une programmation gratuite initiée par **Serge Vallée** et **Catherine Hennechart**, adjoint délégué à la Culture et conseillère municipale.

Le parc d'attractions littéraires, grande fête annuelle du livre pour la jeunesse, était à Neuilly-Plaisance ce 21 juillet. Au programme : jeux littéraires et lectures aux enfants avec un livre et un livret de jeux à la clé pour chaque participant.

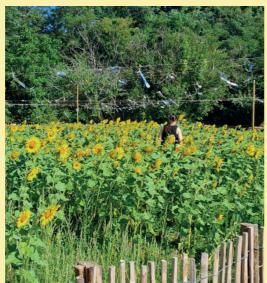
L'artiste Y-V-O-N a installé son Mégascope, pour partager cette expérience de cinéma surprenante avec les Nocéens.

La journée s'est terminée en beauté avec la projection en plein air du magnifique film *L'école du bout du Monde*. Transats, plaids, pique-niques, rafraîchissements, une soirée d'été comme on les aime à Neuilly-Plaisance.





Désherbage de la parcelle du tournesol : juin 2023



Mise en place des effaroucheurs • juillet 2023

### Le tournesol

EN 2023, C'EST LA CULTURE DE 2 VARIÉTÉS DE TOURNESOL QUI A ÉTÉ CHOISIE, DANS L'OBJECTIF DE PRODUIRE DE L'HUILE ET DES PIPAS, SOUS L'ŒIL ATTENTIF DE M. BUTIN, ADJOINT AU MAIRE DÉLÉGUÉ NOTAMMENT AUX ESPACES VERTS ET À L'ENVIRONNEMENT.

Depuis 2013, la ville de Neuilly-Plaisance est pionnière en faisant de ses cultures agricoles une marque de fabrique. Dans une démarche pédagogique et écologique unique en Seine-Saint-Denis, les Nocéens sont sensibilisés au travail de la terre pour une meilleure compréhension et pour la préservation de l'environnement au travers d'une culture différente tous les ans.

Après le semis du tournesol en avril, les services de la Ville, avec l'aide de notre agriculteur partenaire, ont veillé à l'arrosage du tournesol et à la protection de la parcelle en posant notamment des effaroucheurs. Ces derniers consistent à éloigner les oiseaux et spécifiquement les perruches à collier pour qui les tournesols sont une source de nourriture. Certains d'entre vous l'avaient constaté, les perruches ont, malgré la mobilisation des services municipaux, dévoré les graines de tournesol.

Ces aléas de la nature ont mis en péril notre récolte, au même titre que celles de nos agriculteurs qui doivent faire face à des situations similaires mais aux conséquences financières dramatiques.

Parce que notre démarche pédagogique est essentielle, nous avons décidé de maintenir l'étape de transformation du tournesol grâce à notre partenaire agriculteur via sa propre production. Nous avons fait le choix de la transparence et de la continuité de la culture même si, exceptionnellement, l'huile ne provient pas des tournesols nocéens.

Le samedi 2 septembre, les Nocéens ont été nombreux à participer à la transformation du tournesol en huile sur la prairie du parc des coteaux d'Avron. Petits et grands ont pu assister à la démonstration du battage du tournesol et participer à l'extraction de l'huile de ses graines via un pressoir.

Notre agriculteur partenaire proposera à la vente sa production d'huile le samedi 9 septembre sur la prairie du parc des coteaux d'Avron dès 11h30, lors de la Fête de la Rentrée! Nous vous attendons nombreux!

### Les bénévoles du CLAS

L'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ À LA MCJ DE NEUILLY-PLAISANCE PREND LE VISAGE DE BÉNÉVOLES INVESTIS DANS LEUR MISSION AUPRÈS DES ENFANTS. RETOUR EN IMAGES.

Les jours d'école, à partir de 16h, la MCJ est un lieu de vie, de partage et d'apprentissage. La CAF et la ville de Neuilly-Plaisance ont établi, au travers d'une convention d'objectifs, le CLAS, Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité, un dispositif qui apporte aux jeunes Nocéens une aide précieuse.

L'équipe du CLAS est constituée d'une référente, de 6 animateurs, d'une dizaine de bénévoles, sans oublier la présence indéfectible de **Mme Bréchu**, conseillère municipale chargée de la Jeunesse et de l'Action sociale. Une équipe mobilisée qui aide les enfants en école élémentaire de 16h à 17h30 et les collégiens de 17h30 à 18h30, les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Aide aux devoirs, soutien scolaire, apprentissages ludiques mais aussi ateliers (tricot, lecture, dictée et accès à l'informatique), l'offre est riche pour la centaine d'enfants qui bénéficie de cet accompagnement.

Envie de rejoindre l'équipe de bénévoles du CLAS ? **CONTACTEZ LE SERVICE ENFANCE-JEUNESSE** 01 43 01 69 10

enfance-jeunesse@mairie-neuillyplaisance.com





Le 27 juin dernier, **Christian Demuynck** accompagné de **Mme Boileau**, adjointe au Maire déléguée aux Affaires scolaires, ont rendu visite aux enfants et bénévoles lors de l'accompagnement à la scolarité à la Maison de la Culture et de la Jeunesse

### Michèle

Après avoir étudié la page **Devenir bénévole** sur le site internet de la Ville, Michèle est devenue bénévole du CLAS en septembre 2020. À l'aube de sa retraite, Michèle avait soif d'accompagner les enfants et d'échanger avec des animateurs investis. Elle se dit, très modestement, que son action participe à ce que les enfants choisissent le chemin de l'école.

# Fête de la Kentrée

LA MUNICIPALITÉ A MIS LES PETITS PLATS DANS LES GRANDS POUR UNE GRANDE ÉDITION DE LA FÊTE DE LA RENTRÉE.

Le samedi 9 septembre de 11h30 à 21h, c'est le rendez-vous à ne pas manquer pour les familles nocéennes qui viennent rencontrer les associations sportives, culturelles et solidaires de Neuilly-Plaisance et les services municipaux. L'occasion de trouver une activité pour chacun au travers des animations, démonstrations et stands proposés sur la prairie du parc des coteaux d'Avron, tout au long de la journée.



L'association Heman lors de ses différentes représentations (Édition 2022)





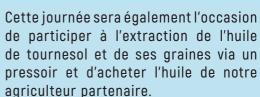
Démonstration des jeunes élèves du club de foot (Édition 2022)



L'école de musique présente, le temps d'un concert, ses différentes activités (Édition 2022)



Les services municipaux (Petite enfance et Enfance-Jeunesse, Éducation, Bibliothèque Guy de Maupassant, Micro-Folie, Cinéma La Fauvette, école de musique, le Centre Municipal d'Action Sportive et Culturelle, Sports, CCAS...) seront présents. Les équipes vous accueilleront avec enthousiasme pour partager avec vous les services publics de qualité mis en place à destination des Nocéens.



Stand du service de l'Éducation

Et bien évidemment, pas de Fête de la Rentrée sans le spectaculaire et délicieux bœuf à la broche, accompagné de son aligot et d'un concert rythmé par les morceaux les plus connus pour le plus grand plaisir de tous. Les réservations sont suspendues le 8 septembre mais il restera des parts à

Tarif: 8 euros (part de bœuf, aligot et dessert). Attention: le nombre de parts est limité.

réserver le jour J sur place.



L'incontournable bœuf à la broche

#### PRÈS DE 50 ASSOCIATIONS PRÉSENTES LORS DE CE GRAND RENDEZ-VOUS :

AMAP ON SE PREND PAS L'CHOU - AMICALE DES PONGISTES - ARABESQUES - ARC-EN-CIEL - ASSOCIATION DES FAMILLES SPORTIVES (ADFS) - ATCI - ATELIER 44 - ATELIER DE PLAISANCE SCULPTURE ET DESSIN - BULLES D'O CLUB DE PLONGÉE SOUS-MARINE - B2M FUTSAL - CANOE KAYAK - CERCLE MARC LACAY - SECTION AÏKIDO - CLUB PHOTO - CROCHES TONIQUES (LES) - ESPRIT BADMINTON À NEUILLY-PLAISANCE - L'ÉVEIL DE LA TORTUE - FORCE T (TELETHON NEUILLY-PLAISANCE) - HEMAN - HERDEIROS DO ALTO MINHO - LIONS CLUB NEUILLY-PLAISANCE - MÉMOIRE VIVANTE DU PLATEAU D'AVRON - LE MILLE PATTES DE NEUILLY-PLAISANCE - MOVE FOR LIFE - NACAO CAPOEIRA, ARTE E CULTURA - NEUILLY-PLAISANCE SPORTS SECTION TENNIS - NEUILLY-PLAISANCE SPORTS SECTION TAEKWONDO - NEUILLY-PLAISANCE JUDO - NEUILLY-PLAISANCE KARATE CLUB - NEUILLY-PLAISANCE SPORTS SECTION PETANQUE AVRONNAISE - NEUILLY-PLAISANCE SPORTS SECTION FITNESS - NEUILLY-PLAISANCE SPORTS SECTION PENTATHLON MODERNE - NEUILLY-PLAISANCE SPORTS SECTION ATHLÉTISME - NEUILLY-PLAISANCE SPORTS SECTION HANDBALL - NEUILLY-PLAISANCE FOOTBALL CLUB (NPFC) - PARIS STREET CULTURE - PAROLES EN SCÈNE - POTAGER À PARTAGER - RAINCY NEUILLY PLAISANCE PAINTBALL CLUB (RNPPC) - ROLLER LOISIR PLAISANCE - RUGBY CLUB - SOCIÉTÉ NAUTIQUE DU PERREUX - LA TROUPE INFERNALE - UNION SPORTIVE FONTENAYSIENNE SECTION HOCKEY SUR GLACE - VILLEMOMBLE SPORTS ESCRIME - VIVALDI A DIT - 1<sup>ère</sup> COMPAGNIE D'ARC DE NOGENT SUR MARNE



# Grand tournoi de basket! DIMANCHE 17 SEPTEMBRE > 10H - 18H

NPS Basket organise un grand tournoi de Streetball en 3x3. Rendez-vous au Stade municipal.

> TOUTES LES INFORMATIONS SUR LE SITE DE LA VILLE

### Le Conseil des jeunes

PARTAGER LEURS IDÉES, FAIRE ENTENDRE LES PRÉOCCUPATIONS ET BESOINS DES JEUNES NOCÉENS DE 16 À 25 ANS, S'ENGAGER POUR LEUR VILLE EN DÉVELOPPANT DES PROJETS MAIS AUSSI DÉCOUVRIR LE FONCTIONNEMENT DES INSTITUTIONS QU'ELLES SOIENT LOCALES OU NATIONALES, TELS SONT LES OBJECTIFS DU CONSEIL DES JEUNES.

C'est dans ce cadre que les membres du Conseil des Jeunes accompagnés de **Serge Vallée**, maire-adjoint délégué à la Jeunesse et de **Catherine Hennechart**, conseillère municipale ont visité le Sénat, vendredi 7 juillet.

Ils ont pu découvrir les ors, lambris et peintures de ce palais riche d'une histoire remontant à Marie de Médicis (femme de Henri IV et mère de Louis XIII) ainsi que le fonctionnement du Sénat. Moment clé de la visite, la découverte de l'hémicycle, où siègent les Sénateurs, fut l'occasion d'une explication détaillée du processus législatif qui a suscité de nombreuses questions de la part des jeunes Nocéens, impressionnés par la magnificence du lieu.



28 juin • Réunion du Conseil des Jeunes





Le 7 juillet dernier, en compagnie de **Serge Vallée** et de **Catherine Hennechart**, le Conseil des Jeunes a visité le Sénat

Quelques jours auparavant, le Conseil des Jeunes s'était réuni sous la présidence de **Serge Vallée** et de **Catherine Hennechart.** Les membres du Conseil ayant exprimé le souhait de travailler notamment sur les thématiques de l'orientation, des stages et de l'emploi, ont pu, durant cette réunion, profiter des éclairages et de l'expertise de **Nathalie Boyer**, directrice de la Mission Locale de la Marne aux Bois et de **Sophie Mouzin**, cheffe du service municipal Projet Insertion Emploi. La réunion a également été l'occasion d'évoquer les actions à entreprendre au cours de la prochaine année scolaire.

Le 9 septembre prochain, le Conseil des Jeunes disposera d'un stand lors de la Fête de la Rentrée afin de présenter ses projets et recruter de nouveaux membres.

### Les associations nocéennes recrutent

LE TISSU ASSOCIATIF NOCÉEN, À LA FOIS CULTUREL, SPORTIF ET SOLIDAIRE EST SOUTENU PAR MME LAMAURT, PREMIÈRE ADJOINTE, M. PIAT, M. PEREIRA ET M. LECHUGA, CONSEILLERS MUNICIPAUX. IL A, COMME CHACUN D'ENTRE NOUS, CONNU UN AVANT ET UN APRÈS COVID. À LA RECHERCHE DE BÉNÉVOLES ET DE NOCÉENS EN QUÊTE D'ACTIVITÉS, LES ASSOCIATIONS LANCENT UN APPEL.

Que vous soyez à la recherche d'une activité ou que vous disposiez de quelques heures à offrir en tant que bénévoles, les associations nocéennes vous accueilleront à bras ouverts.

Fidèles au traditionnel rendez-vous de la Fête de la Rentrée le samedi 9 septembre prochain dès 11h30 sur la prairie du parc des coteaux d'Avron, les associations sont fin prêtes pour vous présenter et vous faire partager leurs activités, leurs passions et leurs valeurs.



Vous n'êtes pas disponible le 9 septembre ? Aucun souci, scannez ce QR code. Vous trouverez alors les coordonnées de chaque association classée par thématique. Lancez-vous!





L'EHPAD *La résidence d'Églantine* de Neuilly-Plaisance est heureux d'avoir remporté le concours EHPA'DANSE pour la région Île-de-France. Initié en 2021 par la Fédération Française de Danse (FFDanse), ce concours encourage la pratique de la danse chez les seniors avec un objectif : transmettre de la joie!

Créativité et talent ont été mis à l'honneur lors de cette édition 2023 : félicitations aux danseuses et aux danseurs pour cette belle victoire.

### Les sénatoriales : des élections pas comme les autres

LE SCRUTIN DES ÉLECTIONS SÉNATORIALES DU 24 SEPTEMBRE PROCHAIN PERMET LE RENOUVELLEMENT DE LA CHAMBRE PARLEMENTAIRE, OU CHAMBRE HAUTE, LE SÉNAT.

Le Sénat, institution représentative de la République, est composé de 348 sénateurs élus au suffrage universel indirect. Contrairement à l'Assemblée nationale, où les 577 députés sont élus au suffrage universel direct, le Sénat représente les collectivités territoriales et les territoires. Son rôle principal est de participer à l'élaboration des lois et de contrôler l'action du Gouvernement. Il assure une représentation équitable des territoires, permettant de faire entendre leur voix.

Cette année, les élections sénatoriales revêtent une importance particulière. Elles visent à renouveler la moitié du Sénat, dont le mandat est de six ans. Le scrutin concerne les grands électeurs, c'est-à-dire des élus locaux : les Maires, les Maires adjoints, les Conseillers municipaux, les Conseillers départementaux, les Conseillers régionaux, qui composent le collège électoral sénatorial. En Seine-Saint-Denis, le nombre de grands électeurs s'élèvait à 2316 en 2017, reflétant la représentativité des communes et des institutions locales dans le processus démocratique.

Pour le département de la Seine-Saint-Denis qui ne compte pas moins de 1,7 million d'habitants répartis sur 40 villes, c'est le scrutin proportionnel qui s'applique. Les candidats se regroupent sur des listes comportant au maximum autant de noms que de sièges à pourvoir, plus deux candidats, avec une alternance homme-femme. Le département dispose actuellement de 6 sièges de sénateurs. La représentation équilibrée de ce territoire est essentielle pour faire entendre les préoccupations locales au niveau national. Les candidats au Sénat devront convaincre les grands électeurs en proposant des projets répondant aux enjeux du développement économique, de l'aménagement du territoire, de l'éducation, ou encore de l'environnement.

Tous les élus Nocéens se rendront donc à la Préfecture de Bobigny le dimanche 24 septembre prochain afin de voter. Il est important de rappeler que le vote est obligatoire pour les grands électeurs et que tout manquement à ce devoir est sanctionné d'une amende de 100€.



### Réhabilitation de la ferme Terrisse

LA FERME TERRISSE, LIEU HISTORIQUE DE LA VILLE, VA BÉNÉFICIER DE TRAVAUX DE RÉHABILITATION EN VUE D'UNE SECONDE VIE.



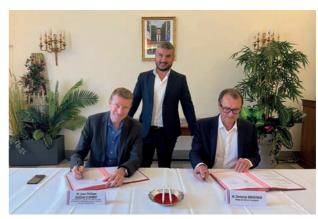
d'habitation en bureaux, en revanche, la transformation d'une ferme en bureaux est beaucoup plus rare. C'est pourtant ce qui attend la ferme Terrisse.

Cet imposant bâtiment situé 10 avenue Danielle Casanova, bien connu des Nocéens est le dernier vestige du passé agricole de la Ville. Il abritait jusqu'en 1989 une... vacherie, c'est-à-dire une ferme urbaine où l'on élevait des vaches laitières en stabulation. De nombreux Nocéens se souviennent encore s'y être ravitaillés en lait frais. Dans l'entre-deux-guerres, la Ville comptait une douzaine de vacheries. Pour la petite histoire, la ferme Terrisse a été construite en 1896 par un des enfants du célèbre facteur de piano Gaveau. Destinée à l'origine à abriter des chevaux de course, elle a été reconvertie en ferme en 1904.

Depuis la retraite en 1989 de M. Terrisse fils, son dernier exploitant, le bâtiment est inoccupé. La Ville, désireuse de sauvegarder cet élément emblématique du patrimoine nocéen, l'a racheté pour le réhabiliter. Sous l'impulsion de M. le Maire et de M. Butin, adjoint au Maire délégué aux Services techniques, aux Espaces verts, aux Travaux, à la Protection des Personnes, des Biens et de l'Environnement, la façade et le corps de bâtiment le long de l'avenue Danielle Casanova seront entièrement rénovés afin d'abriter des services municipaux. Le début des travaux est prévu pour 2024.

Parallèlement à la subvention de 300 000 € obtenue dans le cadre du Contrat d'Aménagement Régional (CAR), la réhabilitation de la ferme est rendue possible via l'obtention de 2 autres subventions. La première, de 406 411 €, provient de l'État via la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) qui permet de financer les priorités d'investissement des communes.

La seconde s'élèvant à 344 355€ est issue du Fond d'investissement Métropolitain qui témoigne de la volonté de la Métropole du Grand Paris de soutenir les projets d'investissement des communes.



Signature du Contrat d'Aménagement Régional par Christian Demuynck et Jean-Philippe Dugoin-Clément, Vice-président du Conseil Régional, le 21 juin dernier, en présence de Geoffrey Carvalhinho (au centre), Conseiller Régional d'Île-de-France

### **Neuilly-Plaisance, ville donneur Label or**

UNE FOIS DE PLUS, L'ENGAGEMENT DE LA MUNICIPALITÉ ET LA GÉNÉROSITÉ DES NOCÉENS ONT ÉTÉ RÉCOMPENSÉS PAR L'ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG.

Le 27 juin dernier, dans le cadre du Salon des Maires d'Île-de-France, **Martine Lamaurt**, première adjointe, s'est vu remettre pour la Ville le trophée commune donneur label Or pour l'année 2022 par l'Établissement Français du Sang et le Comité régional Francilien.

Une récompense qui vient saluer l'action de la Municipalité dans l'organisation à la salle des Fêtes des collectes de sang tout au long de l'année, dans les meilleures conditions possibles pour l'équipe de l'Etablissement Français du Sang et pour les Nocéens. Au vu des besoins accrus de sang, de plaquettes et de plasma, L'EFS peut compter sur la Municipalité pour relayer les informations liées aux collectes qui se tiennent sur le territoire et la solidarité des donneurs.

Une centaine de communes franciliennes a été labellisée et la Municipalité est fière d'avoir obtenu le label Or.





#### PROCHAINE COLLECTE

Mercredi 11 octobre • de 14h à 19h Salle des fêtes

### **Dispositif canicule**

Chaque été, la Municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) lancent le dispositif de veille canicule orchestré par Mme Lamaurt, première adjointe, et Mme Refatti-Ponzio, adjointe au Maire déléguée notamment à la Solidarité et à la Santé.

Afin de gérer les effets de la canicule les Nocéens isolés et âgés de plus de 65 ans ou en situation de handicap (de plus de 18 ans) sont invités à se faire recenser. Ainsi sur la base du registre nominatif constitué, une dizaine d'agents ont appelé chaque seniors concernés. Ces appels permettent de s'assurer qu'ils ne sont pas en difficulté et proposer une aide adaptée si besoin.

### Bienvenue à l'apéro du Maire

Christian Demuynck vous donne rendezvous dimanche 24 septembre prochain. Une occasion unique d'échanger avec votre Maire et de lui faire part de votre quotidien et des éventuelles problématiques rencontrées.

> TOUTES LES INFOS SUR LE SITE DE LA VILLE



### Des élus de terrain mobilisés

« LES NOCÉENS ONT BEAUCOUP DE CHANCE DE COMPTER DES ÉLUS DE TERRAIN AUSSI IMPLIQUÉS DANS LA VIE DES QUARTIERS », A DÉCLARÉ MONSIEUR LE MAIRE.



Pour exemple, **Mme Dias** et **M. Bourzik**, conseillers municipaux, membres de l'association ALIS (Amicale de Locataires et d'Initiatives Solidaires) et résidents des Renouillères, ont immédiatement défendu les habitants du parc social Batigère qui se sont vu annoncer une hausse soudaine de leur loyer malgré des travaux de rénovation énergétique qui devait faire baisser la facture...

« Grâce à leur dévouement, nous avons réussi à faire entendre notre voix. Même la presse s'est emparée du sujet! », a précisé Monsieur le Maire.

Soutenant l'action de M. le Maire pour protéger les locataires, les deux élus se sont fait l'écho du combat contre la précarité et la baisse du pouvoir d'achat de ces foyers parfois fragiles. Ils ont été un véritable maillon entre la Ville et les habitants en distribuant un à un les courriers d'information de la Mairie qui avaient pour but d'informer le plus

promptement possible les locataires concernés de l'avancée des discussions engagées entre Monsieur le Maire et Batigère.

Suite à la mobilisation exceptionnelle de la Municipalité, le bailleur s'est engagé à adresser un courrier afin de préciser les montants qui seront appliqués et à contacter chaque foyer avant fin septembre pour détailler les aides qui pourront être engagées. En parallèle, la Ville a organisé les 10 et 11 juillet derniers des permanences à la MCJ afin d'accompagner au mieux les Nocéens concernés et éligibles pour demander une aide de 250 € mise en place par la Région Île-de-France. Les agents municipaux ont ainsi accueilli près de 80 familles.



Accueil et accompagnement des familles nocéennes pour l'attribution de la prime « Coup de pouce énergie »



S'il y a bien un Nocéen qui « vit fibre » c'est bien **M. Touré,** conseiller municipal délégué aux Nouvelles technologies de l'information et de la communication.

C'est avec le plus grand sérieux qu'il s'investit pour que tous les Nocéens accèdent à Internet via la fibre. Rencontres avec les opérateurs, interpellation et rencontre d'un ministre en marge d'une sollicitation commune par plusieurs villes impactées, organisation d'une réunion publique avec plus de 200 Nocéens

« déconnectés », M. Touré fait face aux carences des opérateurs.

« C'est un élu certes 2.0, mais aussi un élu proche de la réalité des Nocéens et je veux saluer le travail admirable qu'il mène pour eux », a souligné Monsieur le Maire.

### Christian Glomeron, un homme de sports



M. Glomeron

Actuellement proviseur du FabLabeur Intrapreneur au Campus de Drancy, l'homme féru de nœuds papillon compte 20 ans d'enseignement et 19 ans de postes de direction d'établissements du second degré.

Parallèlement, **M. Glomeron** est riche de ses 25 années de bénévolat dont la majorité à Neuilly-Plaisance : 12 ans comme président de NPS natation et 9 ans comme président général de NPS. Avec pour leitmotiv « Avec rigueur et bonne humeur » et toujours accessible, il a impulsé une dynamique au club Neuilly-Plaisance Sport regroupant 11 activités sportives : 6 sports individuels, 3 sports collectifs et 2 sports de combat. Les sportifs de Neuilly-Plaisance sur plusieurs générations le remercient pour son action !





M. Marasco



3 jeunes karatékas nocéens ont brillamment représenté la ville de Neuilly-Plaisance lors des Championnats de France le mois dernier. En effet, nous comptons à Neuilly-Plaisance :



Amina Cissé
Championne de France de karaté
combats chez les pupillettes
[8-9 ans]



**Daniela Podina**Vice-Championne de France
de karaté combats chez les
Benjamines (10-11 ans)



Natéo Albi-Guastella Médaillé de bronze aux Championnats de France de karaté combats chez les pupilles (8-9 ans)



**Dylan Rigot**Dylan Rigot, avec Jeff Erius, Ryan
Zeze et Jimmy Vicaut, médaillés
de bronze du 4 x 100 mètres
aux championnats d'Europe par
équipes.



**Delphine Nkansa**Championne d'Europe du 200
mètres Espoirs Femmes aux
Championnats d'Europe Espoirs.

### La Semaine Bleue

AVEC LE CONCOURS DU CONSEIL DES AÎNÉS ET SOUS L'IMPULSION DE MME LAMAURT, PREMIÈRE ADJOINTE AU MAIRE, LA SEMAINE BLEUE REVIENT POUR LA SECONDE ANNÉE CONSÉCUTIVE À NEUILLY-PLAISANCE DU 2 AU 8 OCTOBRE.

La Semaine Bleue est un dispositif national, fort de 72 ans d'histoire, dédié à la valorisation de la place de nos Aînés dans la vie sociale. Il est question de porter un nouveau regard sur le vieillissement, de renforcer les liens entre les générations et de nourrir la solidarité auprès des plus fragiles.

Cette année à Neuilly-Plaisance, la semaine sera festive, culturelle et intergénérationnelle :

Lundi 2 octobre : visite de la caserne des pompiers de Neuilly-sur-Marne Mardi 3 octobre : conférence « Connaissances du monde »

Mercredi 4 octobre après-midi : challenge intergénérationnel Jeudi 5 octobre : sortie gourmande et dansante chez Gégène

**Vendredi 6 octobre :** ciné-rencontre avec des seniors de Cachan autour de leur film « *Ce qui nous relie »* 

Samedi 7 octobre : loto en collaboration avec la résidence « Les Pins »

Retrouvez prochainement le programme complet et les modalités de réservation sur le site de la Ville.





### **Octobre rose**

OCTOBRE ROSE EST UN DISPOSITIF NATIONAL DESTINÉ À SENSIBILISER LES FEMMES AU DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN ET À RÉCOLTER DES FONDS POUR LA RECHERCHE. LE SYMBOLE DE CET ÉVÉNEMENT EST LE RUBAN ROSE. À NEUILLY-PLAISANCE, L'OPÉRATION EST PORTÉE PAR MME REFATTI-PONZIO, ADJOINTE AU MAIRE, DÉLÉGUÉE AUX AFFAIRES SOCIALES, À LA SOLIDARITÉ, À LA PETITE ENFANCE ET À LA SANTÉ.



Parmi les actions mises en place à l'occasion d'Octobre rose :

- Éclairage nocturne sur la façade de l'Hôtel de Ville.
- Confection d'étuis de téléphone pour les femmes suivant des traitements à l'hôpital leur permettant d'avoir leur téléphone sur elle.

En collaboration avec l'association *Horizon cancer* qui fournit la laine, les seniors nocéens et les bénévoles de la Ville confectionnent ces étuis à l'Escapade-Espace amitié.

RETROUVEZ PROCHAINEMENT LE PROGRAMME COMPLET SUR LE SITE DE LA VILLE

# agenda

À Neuilly-Plaisance, la culture est accessible à tous au travers d'animations, d'ateliers et de grands évènements gratuits.

### Balade dans les passages couverts de Paris (par Bernard Brangé)



> conférence





### Coup de cœur surprise de l'AFCAE



mardi 3 octobre



20h45



Cinéma La Fauvette

### Ciné-Relax

Reprise des séances pour tous, adaptées aux personnes handicapées.



samedi 7 octobre





Cinéma La Fauvette

### L'heure du conte

À partir de 5 ans



samedi 7 octobre





**9** Bibliothèque

**SANS RÉSERVATION** 

### Séance de légende



wendredi



20h30



13 octobre





### Vassily Kandinsky



samedi 14 octobre





Micro-Folie





### Le Micro Festival

Spectacle de la Compagnie Nawel Oulad, en partenariat avec La Villette



21 octobre



informations détaillées à venir sur le site de la ville



Micro-Folie

RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ **CULTURELLE DE VOTRE VILLE SUR** www.mairie-neuillyplaisance.com

# Le concours de nouvelles : laissez libre court à votre imagination

BIENVENUE À LA 11ÈME ÉDITION DU CONCOURS DE NOUVELLES DE NEUILLY-PLAISANCE.

Parce que l'amour de la lecture et de l'écriture sont largement partagés à Neuilly-Plaisance, pour les petits comme les plus grands, il est encore temps de prendre votre plus belle plume pour proposer votre nouvelle.

Deux thèmes sont proposés selon la catégorie pour laquelle vous concourez :



### Catégorie « adultes »

à partir de 18 ans

THÈME: « Une belle histoire d'amour... »



### Catégorie « enfants - ados »

à partir de 7 ans

**THÈME:** « Si je pouvais remonter le temps, je changerais... »



Pour participer, rien de plus simple, faites-nous parvenir votre fiction en 4 pages dactylographiées (maximum) au format A4 recto sous Word avant le 2 octobre 2023.

Pour nous faire parvenir vos textes, plusieurs solutions s'offrent à vous :



#### DAD MAII

concoursdenouvelles@mairie-neuillyplaisance.com



#### PAR CLÉ USB

à déposer à la bibliothèque municipale : 11 rue du Général de Gaulle



#### SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE

www.mairie-neuillyplaisance.com en téléchargeant votre texte via ce QR code







### Le livre du mois

Je m'appelle livre et je vais vous raconter mon histoire JOHN AGARD (NATHAN) Un roman original où le narrateur est un livre racontant son histoire depuis l'invention de l'écriture à l'arrivée du livre numérique.
Cette histoire originale permet de découvrir de manière complète, ludique et accessible l'évolution du livre. On ne s'ennuie pas, le livre est parsemé d'illustrations,

de citations, d'anecdotes, de faits historiques et n'hésite pas à faire de l'humour sur son autobiographie. Ce livre complet et sympathique à lire mérite de se partager aussi à voix haute de 10 à 99 ans !

### Bel arrivage de nouveautés dans vos commerces



### Des fruits et légumes chez Vrac'ment Votre

Encore de la nouveauté dans ce magasin de produits bio :

- ·Un rayon de fruits et légumes français en circuits courts et de saison est désormais disponible.
- ·Chaque semaine, Lonny propose un panier de fruits et légumes de qualité, également de saison à prix raisonné.

Dès la rentrée, des nouveaux pains spéciaux bio (graines, épeautre, noix...) seront disponibles.



### La Mandarine embellie

Après quelques mois de travaux de rénovation et d'agrandissement, le primeur la Mandarine a rouvert ses portes pour mieux vous servir.

> 29 av. du Maréchal Foch mardi > vendredi : 9h - 13h et 15h - 19h30

samedi: 8h30>19h30



### Au plaisir De Voir

Forte de plus de 15 ans d'expérience, Laëtitia, opticienne diplômée, fera de votre venue une expérience visuelle unique. Alliant technicité et design de la monture, qualité et protection des verres, elle mettra un point d'honneur à privilégier les marques d'origine française grâce à ses partenaires choisis avec soin. Offre spéciale d'ouverture depuis le 28 août : 30% de remise sur un équipement optique, profitez-en!

37 avenue du Maréchal Foch lundi: 9h45 - 12h et 14h15 - 19h

mardi, jeudi, vendredi et samedi: 9h45 - 19h

### Audioprothésiste

Ouvert depuis le 10 juillet dernier, ce nouveau commerce Centre de l'audition vous propose toute l'offre audio-prothésiste nécessaire. M. Marciano sera à l'écoute de tous les Nocéens.

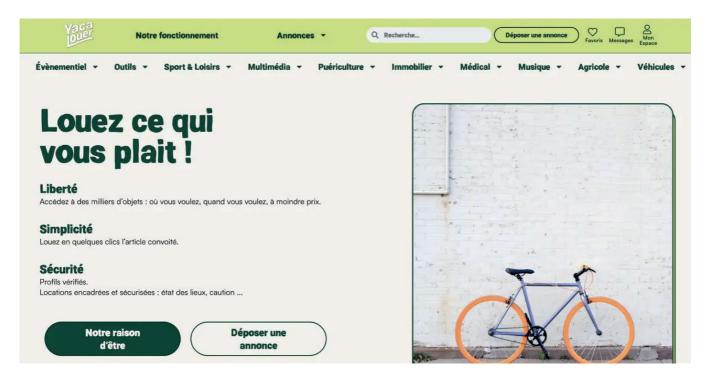
> 32 av. du Maréchal Foch lundi > jeudi : 10h - 13h et 14h - 19h vendredi: 10h - 13h



La boutique éphémère située au 55 avenue Foch accueille de nouveaux artisans depuis le lundi 4 septembre 2023. Vous êtes artisan et exposer dans la boutique éphémère vous intéresse ? Contactez le service commerce de la Ville par mail : commerce@mairie-neuillyplaisance.com

### Yacalouer

YACALOUER, C'EST UN CONCEPT SIMPLE QUI RÉPOND À UN BESOIN QUOTIDIEN DES NOCÉENS, CONÇU PAR THIBAULT MARÉCHAL. LES ECHOS VOUS EN DISENT PLUS.



Thibault Maréchal, fier résident de Neuilly-Plaisance, apprécie la sérénité et le charme de cette ville proche de la Marne. En tant que père de famille, il se félicite d'avoir quitté Paris pour s'installer à Neuilly-Plaisance. Après une carrière de 13 ans dans le domaine du consulting en informatique bancaire, le directeur d'agence a décidé de se lancer dans l'entrepreneuriat.

« YACALOUER A POUR AMBITION DE BOULEVERSER NOTRE MANIÈRE DE CONSOMMER EN REMETTANT EN QUESTION LA CONSOMMATION PAR L'ACHAT. NOUS ACCUMULONS TROP D'OBJETS QUI, BIEN SOUVENT, RESTENT INUTILISÉS ET PRENNENT LA POUSSIÈRE DANS NOS PLACARDS. POURTANT, LEUR FABRICATION NÉCESSITE UNE GRANDE QUANTITÉ DE MATIÈRES PREMIÈRES ET D'ÉNERGIE, SANS OUBLIER LES DÉCHETS QU'ILS GÉNÈRENT. ET PENDANT CE TEMPS, LE POUVOIR D'ACHAT DE NOS CONCITOYENS CONTINUE DE DIMINUER, CE QUI ENGENDRE UNE FRUSTRATION GRANDISSANTE », explique Thibault Maréchal.

Ainsi, en début d'année, il donne naissance à **Yacalouer**, une plateforme permettant la location d'une variété infinie d'objets, qu'ils proviennent de particuliers ou de professionnels. De l'équipement événementiel au matériel de bricolage, en passant par le matériel sportif ou la puériculture, tout devient accessible en un clin d'œil!

L'objectif est de permettre à chacun « d'accéder à ce que l'on veut, quand on veut, pour une fraction de son prix », tout en contribuant à la réduction de la production d'objets neufs. C'est également une formidable opportunité de générer un revenu complémentaire en apportant son aide à ses voisins. Le processus de location est entièrement digitalisé, depuis la consultation des disponibilités dans le calendrier jusqu'à la caution assurée par une simple empreinte bancaire, en passant par les formalités d'état des lieux pour la remise et le retour des objets.

La plateforme est désormais accessible dans toute la France via l'adresse yacalouer.com, avec l'ambition de devenir le *Leboncoin* de la location. Si vous avez un objet que vous n'utilisez plus, vous pouvez le mettre en location sur **Yacalouer**. Alors Inscrivez-vous dès aujourd'hui!

### Les travaux de l'été

OUTRE LES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT, LE PRINCIPAL CHANTIER ESTIVAL AURA ÉTÉ LA DÉMOLITION D'UN IMMEUBLE DANS LE CENTRE-VILLE AFIN DE CRÉER UNE VENELLE PIÉTONNE.

### DÉMOLITION DE L'IMMEUBLE DU 17 RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE

Dans l'objectif de toujours améliorer le cadre de vie des Nocéens, la Municipalité aménage une venelle piétonne reliant la rue du Général de Gaulle à la place de la République (marché). Ce projet suppose la démolition de l'immeuble situé 17 rue du Général de Gaulle.

Cette démolition engagée début juillet a dû se faire avec mille précautions étant donné que cet édifice était adossé de part et d'autre à deux immeubles. Aujourd'hui, le chantier est protégé par une palissade en bois. Après la démolition, il sera fermé par une clôture en fer forgé comme le veut le PLU (plan local d'urbanisme).

Dès que les travaux du projet «Cœur de Plaisance» seront terminés, les Nocéens pourront profiter d'un chemin arboré avec des escaliers et des passages pour personnes à mobilité réduite, donnant un accès direct à la place de la République.

#### TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

Durant l'été, les travaux d'assainissement ont concerné l'avenue de l'Est (tronçon de l'avenue Perdrigé à l'avenue du Nord), l'avenue Aristide Briand (tronçon de l'avenue du Nord à la rue Fernand Sanglier), l'avenue Carnot (carrefour avec l'avenue du maréchal Foch), la rue de la Marne (entre la rue Boureau Guérinière et le rond-point du Chalet), le chemin du Bel Air et le carrefour entre rue du Bois d'Avron et avenue G. Clemenceau.

Dans le cadre de ces travaux, les branchements sont créés sur le domaine public et s'arrêtent en limite de propriété. Les travaux de raccordement au domaine public sont à la charge du propriétaire qui peut prétendre à des aides. Ces dernières sont actuellement incitatives dans le cadre des travaux liés aux Jeux Olympiques. Il convient donc d'en profiter rapidement.

Pour davantage d'informations, contactez le Guichet riverain Marne propre joignable au 06 24 93 04 88 ou par mail : guichet-riverain-gpge.go3e@egis-groupe.com.

Ce raccordement est obligatoire. S'il n'est pas effectué, la maison ou l'immeuble ne pourra être vendu.

### TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA CHAUSSÉE

La Ville a procédé à la réfection totale de la chaussée et des trottoirs avenue de l'Est (entre l'avenue du Midi et l'avenue Daniel Perdrigé) et avenue de Rosny (entre l'avenue Aristide Briand et l'avenue Louise), mais aussi le trottoir de l'avenue Louise (côté pair, entre l'avenue de l'Est et l'avenue de Rosny). La peinture de 439 candélabres sur ce même secteur a également été faite pour la somme de 65 850€. L'aménagement de sécurité du trottoir de l'école maternelle Léon Frapié a été réalisé pour un montant de 11 900€. Le montant total des travaux s'élève à 467 968,14€ TTC.

En septembre et en octobre auront lieu la réfection des voiries suivantes :

- · rues Berthelot, du Milieu et des Lilas (à la suite des travaux d'assainissement)
- · rues Faidherbe et des Morands

### Les courriers des nocéens

### J'AI ENTENDU DIRE QU'IL Y AVAIT DES PLAGES HORAIRES À RESPECTER POUR LES TRAVAUX EFFECTUÉS DURANT LA JOURNÉE, POUVEZ-VOUS M'EN DIRE PLUS ? OCÉANE



En effet, Océane, nous rappelons que la loi stipule qu'aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé (extrait de l'article R1334-31 du code de la santé publique).

Que ce soit en journée (tapage diurne) ou la nuit (tapage nocturne), les plages horaires de travaux de bricolage ou de jardinage sont : les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h

à 12h et de 15h à 19h et pour finir les dimanches et jours fériés de 10h à 12h. Si vous êtes victime de nuisances sonores commises par un voisin, et qu'aucune solution amiable n'a été trouvée, sachez que vous pouvez avoir recours aux forces de l'ordre. Si l'infraction est avérée, le fautif pourrait se voir infliger une amende forfaitaire de 68€ pouvant aller jusqu'à 450€.

### J'AI CONSTATÉ QUE DES BUISSONS ET DES ARBRES DÉPASSENT DES JARDINS ET ME GÊNENT POUR CIRCULER SUR LES TROTTOIRS, CE QUE JE TROUVE DANGEREUX. QUELLES SONT LES RÈGLES EN MATIÈRE D'ÉLAGAGE ? VICTOR

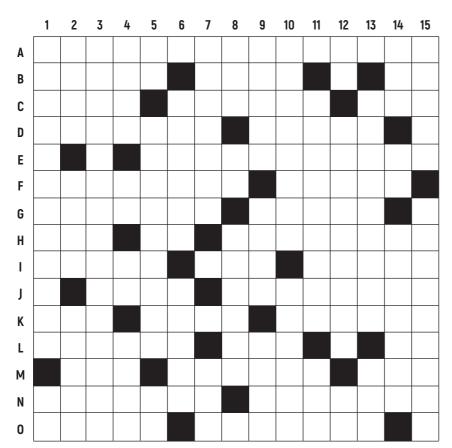
En quelques mots, les personnes qui profitent d'un jardin et de sa végétation doivent élaguer les arbres qui s'y trouvent. Dans le détail, il faut savoir que tout un chacun est tenu de couper les branches d'un arbre ou d'un buisson planté dans son terrain dès lors que celles-ci poussent au-delà des limites de la propriété. Autrement dit, il faut couper les branches qui dépassent chez les voisins ou dans l'espace public.

Concrètement, un arbre qui se développe hors de chez soi n'a que des désavantages. En cas de problème (casse, blessure) à la suite d'une branche, le propriétaire sera considéré comme responsable.

Si le propriétaire ne remplit pas cette obligation d'élagage, ses voisins ou les autorités peuvent lui demander de se mettre en règle. Ce principe est édicté à l'article 673 du Code civil : « Celui sur la propriété duquel avancent les branches des arbres, arbustes et arbrisseaux du voisin peut contraindre celui-ci à les couper. »

Pour conclure, les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie). Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, Orange et l'éclairage public.

### **JEUX**



#### **HORIZONTALEMENT**

- A Un mode de scrutin
- B Ventilée Rigoureux Les quatre saisons
- C Se révolter de l'arrière-train De sorts, il est sorcier Pour tuer le cafard
- Changes de culture Luette
- E Césium Elles font du pied
- F De la saison des frimas Mille-pattes
- G De la même mère Ferrailles en tenailles
- H Numéro d'adresse Pronom Évacuant dans la plus grande panique
- I Nés de Pour la vie Vedettes
- Dieu d'amour Recouverts d'un blanc manteau
- K Un homme à Case Région d'Espagne Plante des lacs
- L Raccourcir Pianiste À l'entendre, la messe était dite
- M Recueil spirituel Enjoués Possèdent
- N Il travaille en transparence Remise en état de marche
- 0 En Corrèze Qui laisse patauger dans le vague

#### **VERTICALEMENT**

- Il tombe des nues Capté à l'œil
- 2 Combinaisons de cartes Enlevais
- 3 Sous nordiques Ils alimentent les comptes
- 4 Discourir Ville de ruines Vice
- 5 Cardinaux Dore à poêle Pronom
- 6 Prénom Compresse
- 7 Nattas Colère d'hier
- Université Thallium Poitiers en est le chef-lieu
- 9 Elle nous monte au nez Petit entêté Halo
- 10 9 jours de prière Salpêtres
- 11 Rêches au toucher Il fait avancer par vent arrière
- 12 Ancien Babil de bébé À voix haute, c'est une prière
- 13 II fait perdre du poids Sou du Nord
- 14 Homme de paille Mot de licence Bécassine
- 15 Poses un œil Armures sur fémurs

### mots croisés

RETROUVEZ LES RÉPONSES DE VOS JEUX DIRECTEMENT SUR LE SITE DE LA VILLE DANS LA RUBRIQUE « KIOSQUE ».



5							9	1
6				7				3
				1	4	5		
		1		8			3	
8			7			9		
		9		3				6
9		8		2				
						2	5	
	4				6			

## naissances extérieures

BENAZZA Mira · DE LUCA Ava · COULIBALY
Isaiah · SOUMARE Amara · DIAGANA Menel
· BAAL Daïlan · PAVALOIU-BUCUR Matei Ionut ·
HAMARD BELLO Ariane · DAVID · GUILLERAULT
Mahé · IRLANDE Nolan · RAMDANI Maia ·
EDOUARD Maïa · MOUREAUX Aurèle · BILEWICZ
Talia · DRAMÉ Aïsha · DE MACEDO Iris · EDORH
Nayah · THIAM Mama Arame · SPELLER
TALANDIER Freya · TSHINGOYI Roxane ·
AZZEDINE Nassim · BEJI Kaïs · BEJI Nejma ·
COLY Mouhamed · DALBIN Georgia ·
SALGADO HIDALGO AYACHE Maria-Zahra ·
FOUGERA Maëlys · SECK Alioune · REBOUAH
Louise · MROOINI Inaya



### mariages

M. LEBRUN Marc et Mme LE QUÉRÉ Leslie •
M. CICHON Laurent et Mme. LELIÈVRE Barbara •
M. TAVARES MONTEIRO Bruno et Mme. DOUCET Audrey •
M. LENGLET Gilles et Mme. LOZAC'H

Estelle · Mme BADRI Leïla et M. BEITES Teddy ·

M. LAMOUR Bernard-Jean et Mme SABINO Sophie • M. BURFIN Gaël et Mme HONG My Ngoc • M. IHADDADEN Billal et Mme KHANTAR Halima



### décès

M. RAFAELIAN Vahan, 83 ans · M. MANDEREAU Alain, 72 ans · Mme DUMOULIN Jocelyne 66 ans · M. GENESTIER Denis, 84 ans · M. GENEVOIS Eric 68 ans · M. GIONNET Didier 76 ans · M. VALLE Raymond, 88 ans · Mme POURRIAU veuve ABBONDANZA Monique, 89 ans · Mme GÉROLAMI veuve DEDIEU Jacqueline, 97 ans · M. EL SAGIR Mohamed, 72 ans · Mme JOURDREN veuve DANGREAU Evelyne, 89 ans · Mme MARCONNET épouse PLANCHETTE Nicole, 84 ans · Madame BERTOZZI veuve PASQUALI Eve, 93 ans · Monsieur FORTINI André, 91 ans · Mme GENAY épouse DROUVIN Claudine, 80 ans · M. POUGALAN René, 92 ans · M. CAMARA Saury, 83 ans · M. JACQUIN Pierre, 95 ans · Mme PERINI Annick, 76 ans · PAGERIE Maurice 85 ans

**ÉTAT CIVIL** 

### **TRIBUNES**

### L'exception nocéenne à l'épreuve des émeutes

Notre pays a connu fin juin un épisode d'extrêmes violences. La mort d'un jeune est toujours une tragédie mais rien ne justifie en retour que l'on brûle des voitures, des bâtiments publics, des commerces. La violence n'est pas la solution et rien ne peut l'autoriser.

Face à cela, l'équipe municipale a tenu à faire preuve de solidarité avec les villes avoisinantes plus durement touchées par les émeutes. L'ensemble des voitures de la Police municipale de Neuilly-sur-Marne ayant été brûlées, nous avons prêté un véhicule de notre brigade. De même, nous avons prêté du matériel de défense de la Police municipale à la ville de Noisy-le-Grand.

À Neuilly-Plaisance, grâce à l'action de tous, Nocéens, élus, agents municipaux, nous avons fort heureusement pu contenir cette envolée de violence, ce qui constitue une exception par rapport aux villes voisines. En effet, nous n'avons eu à déplorer « que » la destruction d'un véhicule municipal, l'incendie de la porte du poste de Police municipale, la dégradation d'abribus et divers feux de poubelle.

Merci aux Nocéens qui sont sortis spontanément dans la nuit pour tenter de raisonner les casseurs ou qui ont signalé feux et rassemblements. Ils ont fait preuve d'un courage et d'un civisme remarquables.

Merci aux agents communaux qui ont immédiatement accepté de participer à des rondes de surveillance dans les rues de la Ville tant au moment des émeutes que pour le 14 juillet. Ils font honneur à la fonction publique. Merci aux élus et notamment M. Touré et M. Bourzik qui, plusieurs nuits durant, se sont aussi mobilisés au sein de la cellule de crise.

Une fois de plus, nous constatons que la solidarité nocéenne est une réalité.

Si à Neuilly-Plaisance les dégâts ont été limités, il y a des raisons à cela. D'abord, chacun le sait, Neuilly-Plaisance c'est une ville à l'esprit village aux portes de Paris. Alors que certaines villes du département ont choisi le tout béton et accroissent leur population de 2% voire 3,5% par an, ce n'est pas le choix que nous avons fait.

Nous tenons à préserver notre singularité, l'Exception nocéenne qui nous est chère. Or, l'Exception nocéenne, c'est non seulement la préservation de notre cadre de vie, des services publics de qualité mais aussi la convivialité et le bien-vivre ensemble. À Neuilly-Plaisance, chacun se connait et le lien social, l'entraide, la proximité ne sont pas des vains mots. Au-delà des différences, chaque habitant fait partie intégrante de la communauté nocéenne et ce sans distinction d'origine, de sexe ou de religion.

Par ailleurs, chaque Nocéen sait également qu'en cas de difficultés, la porte de Christian Demuynck, ainsi que celle de tous les élus de la majorité, sont ouvertes et qu'ils trouveront aide et écoute.

L'ensemble de ces facteurs a sans doute permis de limiter les destructions durant les émeutes de fin juin.

Nous n'oublions pas également le rôle joué par les agents du commissariat de Neuilly-sur-Marne. Ils ont été exemplaires et sont intervenus aussi vite que possible dans la ville malgré les multiples sollicitations dans tout le département. De manière plus générale, nous ne pouvons que regretter le manque criant d'effectifs et de moyens affectés en temps normal à ce commissariat. Protéger efficacement les personnes et les biens est pourtant le premier des devoirs de l'État

Les élus du Groupe Majoritaire

### C'EST LA RENTRÉE!

En ce début septembre, nous espérons que vous avez toutes et tous d'excellentes vacances. Et que vous avez pris des forces pour la rentrée sous tension qui nous attend.

Sous tension en effet, à plus d'un titre.

Tout d'abord avec l'augmentation notable des taxes locales.

Qui s'ajoutent à une hausse des prix constantes, alors que salaires, retraites et minima sociaux stagnent. Bien des familles nocéennes ne pourront faire face. Nous serons à leurs côtés.

Puis vient la rentrée scolaire qui s'annonce difficile par manque de professeurs et de moyens. Notre éducation nationale est en plein naufrage et nos enfants en font les frais.

Nous vous renouvelons néanmoins nos vœux de bonne rentrée, avec force et courage.

Toujours à votre écoute,

Vos élus « Réinventons Neuilly-Plaisance » Marie-Christine Reynaud, Georges Saunier, Valérie Suchod, Nicolas Frémin.











